

« Manipulation d'extincteurs et Equipiers de première intervention »

I - INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé:

L'ensemble du personnel désirant acquérir les techniques d'utilisation d'un extincteur et faire face à un début d'incendie.

Personne souhaitant être équipier de première intervention.

Durée: 7 heures, soit 1 jour (1/2 journée manipulation extincteur et 1/2 journée EPI).

II - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Suite à la mise en application de cette formation, vous serez capable de :

- Connaître les consignes de sécurité générales et particulières
- Savoir mettre en œuvre l'ensemble de moyens de secours du site ;
- Gérer l'alarme restreinte, alerte, points de rassemblement.
- Connaître les bases de l'incendie.
- Éteindre différents types de feux avec les extincteurs appropriés.
- Avoir un comportement adapté face à un départ de feu
- Alerter, évacuer le public et accueillir les secours.

PROGRAMME

Programme théorique EPI :

- Le feu, l'incendie
- La prévention : les causes de l'incendie
- Les conséquences des incendies : humaines environnementales, financières
- La combustion
- La propagation
- Les classes de feu
- Les agents extincteurs
- Les différents extincteurs : reconnaissance en local et mode d'emploi
- Les Robinets d'Incendie Armés
- Les moyens de secours internes à l'entreprise
- Visites et reconnaissance en local des moyens de secours de l'entreprise
- L'incendie : avant et pendant
- Les consignes de sécurité et d'évacuation, leur application.

Programme pratique :

- Réaction sur un début d'incendie simulé
- Application des consignes de sécurité
- Reconnaissance et mode d'emploi de l'extincteur approprié au type de feu
- Sensibilisation pratique ;
- Les réflexes sur la conduite à tenir en cas d'incendie, les consignes, l'alarme, l'évacuation ;
- Le mode d'emploi des extincteurs ;
-

- Visite et reconnaissance en local des moyens de secours.

Programme théorique Manipulation extincteur

- La réglementation
- Le feu : causes et conséquences d'un incendie
- Le triangle du feu
- Les classes de feux
- L'alarme
- Information sur vos consignes de sécurité interne
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur un feu
- Les règles de sécurité sur les extincteurs
- Distance d'attaque du feu

Programme pratique :

- Apprentissage de l'extinction de divers feux par la mise en situation

Modalités de suivi et de validation

Suivi : chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Validation : une attestation de formation individuelle et un certificat de réalisation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Durée de validité : 3 ans





INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

La prévention du risque incendie est une des priorités en matière de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement. Un incendie survenant dans un établissement industriel entraîne très souvent sa fermeture temporaire ou définitive. Les pertes d'exploitation (perte de données informatiques qui n'avaient pas été copiées, destruction de stocks et outils de production, sous-traitants qui se tournent vers d'autres clients, dégradation de l'image de marque...) venant s'ajouter aux dégâts, les conséquences d'un incendie pour l'entreprise sont souvent économiquement irrémédiables.

Contexte réglementaire :

Selon l'article R.4227-39 du Code du Travail, les exercices d'évacuation doivent être effectués tous les 6 mois au moins, et doivent être consignés dans un registre à la disposition de l'inspection du travail. Il en est de même pour le matériel.

Selon l'article R.4227-28 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Selon l'article R4227-28 et R4227-38 du Code du Travail: l'employeur doit faire bénéficier aux salariés une formation devant leur permettre de pouvoir intervenir sur les incendies pouvant arriver au sein de leur entreprise.

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.

L'organisme de formation For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. (Voir avec référent handicap Mme Dalila DEPOIX - 04.67.66.44.78).

Conditions tarifaires :

A partir de 220€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet).

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques avec plusieurs années d'expérience dans le domaine

Modalités de validation des acquis

Contrôle des connaissances sous la forme d'un questionnaire à choix multiple en fin de stage. Correction en commun du test et bilan pédagogique du stage.